

Revue de Recherche en Sciences Humaines et Cognitives

Numéro 1 (Partie 2) - Tome 2 - Année 2 - Janvier 2025
Tous droits réservés à l'éditeur et à la revue

Dépôt Légal	ISSN (Online)	ISSN (Print)	N° de presse	E-mail
2024PE0032	3085-4857	3009-5581	07/2024	contact@crshc.com



Le directeur responsable :
BOURHAOUTA Mohamed

Rédacteur en chef :
ESSARRAJE Jamal Dine

**Rédacteur
en chef adjoint :**
AL ACHAARI Said

**Membres du comité
de rédaction :**
AMAADACHOU Farid
EL BOUZIKI Mohamed
BOURAOUTA Abdellah
CHAHIR Ouissam
KAZZOUT Hicham
ARDIF Said

مجلة البحث في العلوم الإنسانية والمعرفية
+o0481+ | 80X88 8Σ +Co00o1Σ1 +Σ1H8o1Σ1 8 +U00o1Σ1
Revue de Recherche en Sciences Humaines et Cognitives

Revue de Recherche

■ en Sciences Humaines et Cognitives ■

Dépôt légal : 2024PE0032

ISSN (Online) : 3085-4857

ISSN (Print) : 3009-5581

N° de presse : 07/2024

whatsapp : +212 6 14 02 45 44

E-mail : rrrshc@gmail.com

Page Web : www.crrshc.com

Tous droits réservés à l'éditeur et à la revue

MAROC © 2024

Les réseaux sociaux de la revue



Tiktok



Youtube



Facebook

Indexée dans des bases de données internationales





Dr. ESARRAJE jamal Dine

Éditeur

Professeur de communication

Faculté des Lettres et Sciences Humaines Oujda - MAROC

●● La revue de recherche en sciences humaines et cognitives est une plate-forme académique dédiée à la publication de recherches et d'études dans les domaines des sciences humaines et des sciences cognitives. Cette revue vise à renforcer notre compréhension de l'esprit humain, des différentes cultures, et de l'impact des facteurs sociaux et psychologiques sur le comportement et la pensée humains. Les domaines d'étude de cette revue couvrent un large éventail de spécialités telles que la psychologie, la sociologie, la linguistique, la philosophie, la littérature, les sciences de la communication, les sciences politiques, l'histoire, ainsi que d'autres domaines des sciences humaines, sociales et cognitives. Cette revue est une source importante pour les chercheurs et les universitaires afin de publier leurs recherches et de partager leurs idées avec la communauté académique mondiale. ●●

Conditions de publication

- La recherche ne doit pas avoir été publiée auparavant, être actualisée et exacte, et appuyée sur une bibliographie novatrice et à jour ;
- Les articles sont acceptés dans les langues suivantes : Arabe - Amazigh - Français - Anglais ;
- Il est requis que l'article compte entre 4000 et 6000 mots. Merci de joindre un résumé de l'article (250 mots maximum) dans la même langue que l'article, accompagné d'une brève notice biographique de l'auteur ;
- Les manuscrits doivent être soumis en arabe dans Word (Sakkal Majalla) en taille 16 dans le corps, 12 dans la marge et 1,5 dans l'interligne, et en français ou en anglais en police (Calibri Light) en taille 12 dans le texte et 10 dans la marge ;
- Respecter les critères scientifiques et éthiques dans toutes les questions liées à la documentation exacte des sources, des références et des notes de bas de page, qui doivent être fixées séquentiellement au bas de chaque page ;
- Les articles de recherche sont présentés à des répondants ayant des compétences et de l'expérience pour approbation ou non approbation de publication ;
- Les recherches individuelles et partagées sont acceptées.
- Conformément à nos procédures, le comité scientifique se charge d'informer l'auteur de la réception de son article et de lui communiquer, dans les meilleurs délais, la décision concernant sa publication.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cette revue et de toute infraction à la loi

Tous droits réservés à l'éditeur et à la revue

Titre : Revue de recherche en sciences humaines et cognitives
Page Web : www.crshc.com
E-mail : contact@crshc.com
Tél/WhatsApp : +212 614-024544
Mise en page : BOURHAOUTA mohamed
Dépôt légal : 2024PE0032
ISSN (Online) : 3085-4857
ISSN (Print) : 3009-5581
N° de presse : 07/2024
Imprimerie : Cortoba, Oujda, Maroc
Copyright : Réservés à l'éditeur et à la revue © 2024

Sommaire

Sommaire	2
Éditorial	3
L'interculturalité à l'ère de la mondialisation	
Dounia Kchikach - Jamal-Dine ESSARRAJE	5
L'enseignement au Maroc : Historique, réforme (s) et progrès	
Samar CHAKHRATI - Abderrahman AMSIDDER	20
L'habit de la marocaine au fil du temps jusqu'au confinement causé par la covid19	
Nazha Karama	42

Éditorial

Numéro 1, Janvier 2025, Une nouvelle année, une vision renouvelée

Nous sommes heureux d'inaugurer l'année 2025 par la publication du premier numéro du deuxième volume de notre revue "Revue de Recherche en Sciences Humaines et Cognitives". Cette revue aspire à devenir une plateforme académique de référence, contribuant à enrichir le débat scientifique dans les divers domaines des sciences humaines et cognitives...

Ce numéro se présente avec un visage renouvelé et une vision actualisée, englobant un éventail de sujets diversifiés qui suivent le rythme des développements rapides de ces champs du savoir. De plus, nous introduisons une nouvelle section intitulée "Suivis", visant à mettre en lumière les conférences scientifiques d'importance organisées au Maroc, à présenter les récentes publications et à fournir des résumés des thèses soutenues récemment.

Nous réaffirmons notre engagement indéfectible envers l'exigence et la rigueur scientifique dans la sélection et la publication des recherches et des études, conformément aux normes internationales. Convaincus de l'importance de soutenir les chercheurs et de les encourager à produire des travaux scientifiques originaux et de haute qualité, nous nous faisons un devoir de les accompagner dans cette voie.

La revue s'est fixée plusieurs objectifs, parmi lesquels : la diffusion du savoir en offrant une plateforme de publication pour les recherches solides, la stimulation de la recherche scientifique en encourageant les études originales, l'élargissement du champ du débat académique, et le service à la société en

fournissant des connaissances qui contribuent à résoudre les problèmes et les défis contemporains.

À cette occasion, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de ce numéro, chercheurs, évaluateurs et membres du comité de rédaction. Nous invitons également tous les chercheurs et les personnes intéressées à nous contacter et à soumettre leurs précieuses contributions pour enrichir le contenu de la revue.

Nous espérons que ce numéro marque le début d'un nouveau chapitre pour notre revue, dans une quête constante d'amélioration et de développement, afin qu'elle devienne un phare de la science et du savoir au service de la société.

Oujda, Le : 31 Janvier 2025

Rédacteur en chef
Dr. ESSARRAJE Jamal Dine

L'interculturalité à l'ère de la mondialisation

Dounia Kchikach

Doctorante à la faculté des lettres et des sciences
humaines d'Oujda - Maroc

Jamal-Dine ESSARRAJE

Enseignant chercheur à la faculté des lettres
d'Oujda - Maroc

Résumé

Dans un monde de plus en plus globalisé, l'interculturalité et la communication interculturelle se positionnent comme des concepts centraux pour comprendre et gérer les interactions entre cultures. Cet article retrace l'évolution théorique de ces notions, depuis les approches fondatrices jusqu'aux perspectives modernes. Les travaux de Hall (1976) sur les contextes culturels et la proxémie, ainsi que de Hofstede (1980) sur les dimensions culturelles, favorisent une base pour analyser les différences culturelles. Les théories contemporaines, telles que celles de la Gestion d'incertitude et de l'Anxiété (Gudykunst, 1995) et la théorie de la "Face" de Ting-Toomey (1999), enrichissent la compréhension des processus communicatifs en contexte interculturel, en explorant les mécanismes d'adaptation, de gestion des identités et de négociation des significations. En croisant ces apports, l'article souligne l'importance de dépasser les obstacles linguistiques, sociaux et cognitifs pour promouvoir un dialogue véritablement transformateur. Cette analyse vise à contribuer à une meilleure compréhension des interactions interculturelles et à offrir des pistes pour une communication plus inclusive dans des contextes diversifiés.

Mots-clés :

Interculturalité, Communication interculturelle, Mondialisation, Gestion des incertitudes, Dimensions culturelles, Identité culturelle, Dialogue, Diversité, Uniformisation culturelle, Hybridation culturelle.

Citation :

Kchikach, Dounia. ESSARRAJE, Jamal-Dine. (2025, Janvier). L'interculturalité à l'ère de la mondialisation. Revue de recherche en sciences humaines et cognitives, N° 1, Tome 2, 2 Année 2, P 5-19.

Introduction

Dans un monde où les interactions entre cultures différentes deviennent omniprésentes, l'interculturalité se positionne comme un concept central pour comprendre et gérer ces dynamiques complexes. Contrairement au multiculturalisme, qui met l'accent sur la coexistence des cultures, l'interculturalité valorise les interactions actives entre celles-ci, favorisant un dialogue enrichissant et un apprentissage mutuel. Toutefois, la notion d'interculturalité ou d'interculturel se prête à plusieurs significations et interprétations selon les orientations, les idéologies des chercheurs et les politiques publiques. Il y a même certains qui affirment que l'interculturalité n'est ni une théorie, ni une démarche bénéficiant d'une définition consensuelle mais un débat intellectuel aux multiples facettes.

L'objectif de cet article est d'explorer en profondeur les mécanismes, théories et enjeux contemporains liés à la communication interculturelle. Nous examinerons dans un premier temps les fondements théoriques de l'interculturalité, en essayant de rendre compte des apports des penseurs majeurs comme Hall et Hofstede, ainsi que ceux d'autres penseurs comme Stella Ting-Toomey et sa théorie de la gestion des conflits liés à l'identité culturelle.

Dans un second temps, cet article s'attarde sur les trois piliers fondamentaux qui soutiennent l'interculturalité : la reconnaissance des différences culturelles, le dialogue interculturel, et la transformation réciproque des cultures. La reconnaissance des différences est essentielle pour éviter les malentendus et les stéréotypes, comme le soulignent les travaux de Hall et Hofstede. Le dialogue interculturel va au-delà de la simple reconnaissance des diversités culturelles : il s'agit de créer des ponts entre les cultures, d'encourager la compréhension mutuelle, et d'intégrer les compétences interculturelles nécessaires pour naviguer dans ces échanges. Le concept de transformation réciproque, emprunté à des chercheurs comme Appadurai et Trompenaars, stipule que les interactions

interculturelles ne se limitent pas à un échange passif, mais qu'elles modifient activement les cultures en présence, les enrichissant mutuellement.

Enfin, cette modeste contribution tentera de se concentrer sur les implications de la mondialisation et sur les dynamiques interculturelles. Nous essayerons de voir l'impact de la mondialisation sur les identités culturelles, en examinant comment les influences globales peuvent conduire à l'hybridation culturelle, un phénomène où les cultures locales rencontrent des éléments extérieurs, souvent issus de modèles culturels dominants. Ce processus, bien que créatif, engendre des tensions identitaires et des conflits culturels, notamment au sein des jeunes générations confrontées à un dilemme entre assimilation et préservation de leur patrimoine culturel. Cette tension se manifeste également dans les médias sociaux et les industries culturelles, où les pratiques globalisées risquent d'homogénéiser les traditions locales. Dans ce contexte, la question centrale de cette recherche est de comprendre comment concilier l'uniformisation des pratiques culturelles et le respect des spécificités identitaires

À travers l'analyse des théories existantes et des enjeux contemporains, nous espérons proposer quelques solutions en vue d'établir une communication interculturelle satisfaisante et plus efficace. Nous verrons particulièrement les espaces de négociation interculturelle, comme les "Tiers espaces" de Homi Bhabha, qui offrent une alternative aux approches exclusives ou uniformisantes. Ces espaces permettent de créer un dialogue constructif entre cultures, en facilitant l'enrichissement mutuel et la coexistence harmonieuse. L'objectif ultime de cette recherche est de montrer que la mondialisation, tout en étant un processus de convergence, devrait également être un terrain propice à l'épanouissement des identités culturelles, en cultivant une ouverture sincère aux différences et en encourageant des pratiques inclusives et respectueuses de la diversité.

Les Fondements de l'Interculturalité : Théories et Modèles de Hall et Hofstede

L'interculturalité s'impose comme une discipline au confluent de plusieurs champs de recherche en sciences humaines et trouve ses racines dans des disciplines variées telles que l'anthropologie, la sociologie et la communication. C'est après la deuxième guerre mondiale aux Etats-Unis que les études interculturelles commencent à se développer. Les travaux d'Edward T. Hall sont les précurseurs de cette discipline. L'anthropologue américain est considéré comme le pionnier dans ce domaine grâce à ses nombreuses études sur les différences culturelles. C'est ainsi qu'il définit l'interculturalité comme "*une interaction dynamique entre des individus ou des groupes de cultures différentes*", mettant en lumière les processus d'adaptation, de compréhension et de co-construction culturelle. Hall a introduit des concepts fondamentaux tels que la proxémie, où il explore comment les distances interpersonnelles varient selon les cultures (*contact* ou *non-contact*), et les contextes culturels où il distingue les cultures à haut contexte (*high context*), implicites et relationnelles, comme au Japon, et explicites (*low context*), où la communication est directe, comme aux États-Unis².

A partir des années soixante, un grand nombre de chercheurs se penche sur ce même thème comme par une sorte de contamination ou de contagion intellectuelle et produisent plusieurs théories. Celles-ci se répartissent en quelque sorte en deux grands courants de la psychologie interculturelle. Le premier est celui de la communication interculturelle comparative dont l'objet est la comparaison de la communication au sein de cultures différentes. Le

1 . Edward.T.Hall, *Beyond Culture*, Ed., Anchor Press, London, 1976, p.91

2. Ibid

second s'attache à étudier l'interaction entre les individus de cultures différentes; c'est le courant de la communication interculturelle interactionniste.

Ce n'est que dans les années 1980 que le psychologue néerlandais, Geert Hofstede, approfondit plus ou moins cette compréhension de l'interculturalité avec son modèle des dimensions culturelles appelé "Modèle de l'oignon". Dans la couche intérieure, au cœur de l'oignon, Hofstede situe les valeurs d'une culture, celles qui représentent la partie invisible ; la culture pour Hofstede étant une programmation mentale qui différencie les membres d'une culture par rapport à l'autre. Ces dimensions culturelles considérées comme universelles se présentent sous la forme d'une structure binaire oppositionnelle : l'individualisme et le collectivisme, la distance hiérarchique, l'évitement de l'incertitude, la masculinité et la féminité et l'orientation à long terme¹. A titre d'illustration et après une étude empirique comparant les pays occidentaux à l'Asie et à l'Afrique, Hofstede arrive à conclure que l'individualisme prédomine dans la culture occidentale, valorise l'autonomie personnelle, tandis que le collectivisme, plus courant en Asie ou en Afrique, met l'accent sur les responsabilités et la solidarité au sein du groupe. De même, la distance hiérarchique éclaire la manière dont le pouvoir est perçu et distribué au sein d'une société, influençant directement les interactions dans les milieux professionnels ou familiaux². Ces dimensions permettent de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent les interactions entre des individus de cultures différentes et d'identifier les points potentiels de convergence ou de friction. Le regain d'intérêt de l'interculturalité et des échanges interculturels est favorisé davantage par la globalisation de presque tous les domaines et secteurs d'activités

1. Hofstede, Geert, "Culture's Consequences: International Differences", in *Work-Related Values*. Ed. Sage, New York, 1980, p.65-145

2. Hofstede, Geert, et al. *Cultures and Organizations: Software of the Mind*, Ed. McGraw-Hill, London, 2010, p. 55-65

humaines mondiales. Désormais, à l'ère de la globalisation, les cultures du monde sont plus connectées que jamais. Les avancées technologiques et la mobilité accrue des populations ont permis un rapprochement sans précédent entre les différentes communautés. Ce phénomène facilite et encourage le rapprochement et la convergence des différentes cultures à travers la communication interculturelle ou le dialogue interculturel entre les individus, les groupes sociaux, les organisations et les Etats en vue de remédier à l'isolement ethnique et culturel et de s'enrichir mutuellement.

Cependant, cette rencontre des cultures risque de ne pas favoriser une coexistence harmonieuse et un vivre-ensemble fructueux et bénéfique pour tout le monde. C'est pour cela que l'interculturalité nécessite des appuis et des fondements sur lesquels elle se base en vue d'aboutir à des résultats positifs.

Les piliers de l'interculturalité : Compréhension et Dialogue dans un Monde Globalisé

En effet, même si la mondialisation, en tant que processus en constante évolution d'intégration économique, sociale et culturelle, semble encourager les échanges, des obstacles intentionnels ou involontaires peuvent entraver le bon fonctionnement d'une communication interculturelle appropriée et efficace.

Ainsi, l'interculturalité pourrait s'appuyer sur quelques piliers que nous estimons nécessaires voire fondamentaux :

- La prise en compte des différences culturelles est un élément essentiel des recherches sur la diversité culturelle, en particulier celles d'Edward T. Hall et de Geert Hofstede, qui soulignent l'importance de reconnaître les particularités culturelles afin de favoriser une meilleure interaction. Par exemple, Hall met en évidence l'idée que "Chaque culture a des codes implicites qui régissent la communication et les comportements sociaux".

- Interaction et échange : L'interculturalité va au-delà de la simple reconnaissance des différences. Les recherches sur le thème soulignent l'importance d'un dialogue actif et d'un échange entre les cultures afin de favoriser une compréhension réciproque. Selon Ting-Toomey, il est crucial d'avoir une "compétence interculturelle" afin de diminuer les malentendus et favoriser des interactions positives. .¹

- Transformation réciproque : - L'idée de transformation réciproque est basée sur l'idée que les échanges interculturels ne se résument pas à une simple circulation unidirectionnelle. Les recherches menées par des chercheurs tels que Appadurai démontre comment les cultures se transforment et se développent mutuellement grâce à ces interactions. Cette notion de transformation est également abordée par Trompenaars et Hampden-Turner dans le cadre des entreprises internationales.²

Bien que l'interculturalité ait pour objectif de diminuer les malentendus et de favoriser la coexistence, les tensions liées à l'ethnocentrisme et aux pouvoirs persistent. Par conséquent, comment favoriser une communication interculturelle sérieuse, harmonieuse et fructueuse dans un monde globalisé, tout en préservant et en préservant la diversité et les identités culturelles ?

Approches contextuelles et psychologiques de la communication interculturelle

Selon Samovar et Porter (1991), la communication interculturelle désigne "le processus d'échange d'informations entre personnes issues de cultures différentes, où les différences culturelles affectent la manière dont les messages sont interprétés"³. Elle est caractérisée par :

1 Ting-Toomey, Stella. *Communicating Across Cultures*. Ed. Guilford Press, London, 1999, p.265

2 Trompenaars, Fons et Hampden-Turner, *Riding the Waves of Culture*, Ed. McGraw Hill, London, 1997, p.59-60

3 Samovar, Larry, & Porter, R.E, *Communication Between Cultures*. Ed.Wadsworth, London, 1991, p.8

- Les obstacles linguistiques : selon Edward Sapir, les langues transmettent des perspectives du monde et des concepts culturels singuliers. Selon cette hypothèse, les disparités linguistiques ont un impact sur la perception et l'interprétation de l'environnement par les individus. Selon Samovar et Porter, les malentendus linguistiques et les variations sémantiques jouent un rôle essentiel dans les interactions interculturelles.
- Les normes et les attentes sociales : Les méthodes de communication diffèrent en fonction des contextes culturels. Selon Hall et Hofstede, les pratiques communicatives diffèrent en fonction des contextes culturels. Par exemple, des cultures ont une préférence pour une communication indirecte (cultures à contexte élevé) tandis que d'autres ont une préférence pour des échanges explicites (cultures à contexte bas). Ces normes peuvent engendrer des attentes contradictoires lors des échanges.
- Les biais et les stéréotypes : d'après Gudykunst, les biais cognitifs et les stéréotypes culturels représentent des défis majeurs. Ces facteurs altèrent les perceptions et entraînent des malentendus ou des jugements erronés sur les intentions et les comportements des interlocuteurs. Au fil des années, la recherche a évolué pour intégrer les perspectives relationnelles et contextuelles. Ces paradigmes mettent l'accent sur les processus psychologiques et contextuels qui influencent les interactions entre les individus de cultures différentes.

Par ailleurs, et selon Stella Ting-Toomey, "La manière dont les conflits sont gérés dans un contexte interculturel dépend de la perception de **la face** et de la culture de l'individu impliqué"¹. La notion de la Face renvoie à l'image sociale

¹ Voir lien: Face negotiation theory - Wikipedia

que les individus souhaitent projeter. Dans les cultures collectivistes comme en Chine ou au Japon, préserver la face de l'autre est essentiel pour maintenir l'harmonie sociale, contrairement aux cultures individualistes, comme aux États-Unis, où les stratégies de communication visent souvent à affirmer l'autonomie personnelle. De plus, Stella soutient que les interactions interculturelles impliquent une négociation constante des identités interculturelles et personnelles : Chaque individu cherche à valider son identité culturelle tout en respectant celle de l'autre et les interactions réussies nécessitent une reconnaissance mutuelle et une flexibilité dans les représentations identitaires. Par exemple, lorsqu'un expatrié travaille dans une culture différente, il doit souvent jongler entre son identité culturelle d'origine et son besoin d'adaptation. Cette négociation est influencée par des facteurs tels que les préjugés ou les stéréotypes.

Pour Gudykunst, "la gestion des incertitudes et de l'anxiété est essentielle pour établir des relations efficaces dans contextes interculturels"¹. En effet, la peur de mal communiquer ou d'offenser peut entraver les interactions interculturelles. Selon Gudykunst, une communication interculturelle efficace nécessite la réduction simultanée de deux éléments fondamentaux :

- L'incertitude cognitive : Elle désigne le manque de prévisibilité sur les comportements de l'autre. En d'autres termes, les individus cherchent à comprendre les intentions, valeurs et comportements de leur interlocuteur pour mieux anticiper leurs réactions.
- L'anxiété : Elle est définie comme une peur ou un inconfort ressenti lors d'une interaction interculturelle, souvent liée à la crainte de mal

1 Gudykunst, William. B. Anxiety/Uncertainty Management (AUM) Theory: Current status. In R. L. Wiseman (Ed.), *Intercultural communication theory*. Sage Publications, London, 1995, p.298

interpréter ou de mal s'exprimer, ou encore de commettre des erreurs sociales.

Et pour minimiser ces obstacles, les individus doivent développer des compétences spécifiques, comme l'empathie, la connaissance des codes culturels de l'autre, et la capacité d'adaptation. Par exemple, dans un contexte professionnel, comprendre la culture hiérarchique d'un partenaire étranger (comme la forte distance hiérarchique en Asie) permet de réduire l'incertitude et d'interagir avec plus de confiance.

La Mondialisation et la Transformation des Identités Culturelles

La mondialisation, définie par Anthony Giddens comme “*une intensification des relations sociales à l'échelle mondiale*”¹, a profondément modifié les dynamiques culturelles en plaçant des traditions parfois éloignées en interaction directe. Cette intensification des relations globales favorise la rencontre entre des traditions locales et des influences extérieures, aboutissant à des formes culturelles inédites, un phénomène que Pieterse qualifie d'hybridation culturelle, “*où les traditions locales rencontrent des influences globales, générant des formes culturelles inédites*” (Rowe and Schelling 1991 : 231)². Cette hybridité, bien qu'enrichissante, engendre également des tensions identitaires en rendant les frontières entre cultures de moins en moins distinctes.

Les nouvelles technologies, en particulier les réseaux sociaux, jouent un rôle crucial dans ce processus en offrant des espaces où des significations partagées émergent, tout en permettant aux individus de préserver leurs spécificités locales. Cela reflète une interculturalité ancrée dans une dimension mondiale, où uniformisation culturelle et célébration de la diversité coexistent.

1 II. Temporalités | Cairn.info (tirée de : Anthony Giddens, runaway world (Éditions du Seuil, 1999))

2 Jan Nederveen Pieterse, Globalization as Hybridization, No 152, 1993.

Nonobstant, ces progrès ne sont pas sans obstacles. Les conflits identitaires résultant de cette plus grande interaction culturelle sont particulièrement évidents. Les cultures locales sont exposées à un risque de marginalisation en raison de la mondialisation, qui favorise l'échange d'idées et la création d'un patrimoine commun. Ces traditions, langues et pratiques ancestrales sont marginalisées ou assimilées dans des formats globalisés, souvent influencés par les cultures dominantes, en particulier occidentales. En particulier, ces tensions se traduisent par la propagation des modèles culturels globaux par les réseaux sociaux et les industries culturelles, qui ont tendance à uniformiser les pratiques sociales. Le sentiment de déracinement peut être engendré par cette homogénéisation, notamment chez les jeunes générations qui perdent parfois les repères culturels propres à leurs communautés issues.

Cette perception de la "perte d'identité" face à la domination des modèles culturels globaux, est alimentée par la quête d'intégration dans des environnements multiculturels. Les individus issus de minorités culturelles, par exemple, sont souvent confrontés à un dilemme identitaire : doivent-ils s'assimiler à la culture dominante ou préserver leur héritage culturel ? La tension entre ces deux impératifs peut générer un mal-être identitaire, une perte de confiance en soi, ou encore un sentiment d'aliénation. Et cela peut susciter des réactions de résistance, notamment à travers des mouvements nationalistes. Ces mouvements, souvent alimentés par un sentiment de déracinement, cherchent à préserver des repères culturels perçus comme menacés.

Face à ces défis identitaires, Manuel Castells¹ propose une vision où l'identité devient un outil de résistance contre les pressions globales : *"Lorsque les individus ne peuvent pas construire un sens dans les réseaux globaux dont ils sont exclus, ils construisent leur propre sens autour d'une identité primaire, c'est-à-dire une*

1 Castells, Manuel, Le Pouvoir de l'identité, Ed., Fayard, Paris, 1999, p.8

identité qui encadre les autres identités”, ce qui conduit souvent à une opposition entre les valeurs locales et les influences globales. Cependant, cette résistance peut parfois se transformer en polarisation, exacerbée par les médias sociaux et les discours populistes qui exploitent ces tensions.

Pour surmonter cette polarisation, Homi Bhabha¹ propose le concept des “tiers espaces”, où les identités culturelles peuvent se négocier et coexister de manière constructive. Ces espaces encouragent le dialogue et réduisent les tensions en proposant une alternative aux modèles exclusivistes ou uniformisants.

Conclusion

La mondialisation constitue un tournant de l’histoire des relations interculturelles en raison de son ampleur et de sa complexité. En offrant de nouvelles occasions de rencontres et de dialogues entre cultures, elle pose de redoutables défis à l’épanouissement des identités locales, à la solidité de ce lien social qu’est la solidarité. Au regard de leur pertinence, l’hybridité et la convergence, comme le souligne Pieterse et Fiske, s’avèrent témoins de l’existence d’une ère globale, mais ne promeut pas l’idée selon laquelle ces différences s’effaceraient, au contraire, elles témoignent d’une continuité, ou même d’une transformation permanente des identités culturelles. À ce titre, il ne s’agit pas d’un processus sans heurts, au regard des conflits identitaires exacerbés par la diffusion de modèles culturels homogènes, majoritairement issus des médias sociaux et des industries culturelles.

Manuel Castells, quant à lui, fait de l’identité, la source d’un sursaut de résistance face à des forces mondialisantes. Mais ce pas adopté en position d’alerte et de résistance devrait être complété par une ouverture face à des propositions et situations favorisant non seulement la coexistence pacifique, mais aussi l’enrichissement. Les « tiers espaces » de Homi Bhabha sont envisagés

1 Homi K. Bhabha, *The Location of Culture*, Ed. Routledge, London, 1994, p.37

comme une voie d'avenir, espaces d'interaction et de dialogue qui font dialoguer et réinventent toutes les cultures, loin tant de l'assimilation que du repli identitaire.

Les sociétés doivent prendre conscience aux prises avec les problèmes de la mondialisation qu'il leur faut mettre en œuvre et maintenir des espaces de négociation interculturelle. Cela peut se traduire par des actions concrètes telles que des politiques éducatives promouvant la diversité culturelle, la médiation interculturelle, des espaces d'expression numérique et physique propriétés de tous qui permettent de faire entendre la singularité de chacune des cultures et d'échanger. Cela revient à imprimer à l'effort une impulsion politique, d'associations et de collectivités, d'établissements scolaires, d'institutions culturelles et de citoyens.

En définitive, l'interculturalité comprise dans le cadre de la mondialisation ne saurait se réduire à une coexistence ou à une concession. Elle devrait s'élever au rang de dynamique d'enrichissement réciproque, dans laquelle la diversité culturelle est reconnue comme une force au lieu d'une menace. C'est sans doute dans cet équilibre délicat entre homogénéité et hétérogénéité, entre mondialisation et ancrage que se révèle la véritable richesse de la mondialisation.

En cultivant une véritable ouverture aux différences par la création d'espaces de dialogue inclusifs, nous allons pouvoir faire de l'épreuve présente, une opportunité. La mondialisation ne serait alors plus seulement un processus économique ou technologique, mais bien une aventure humaine célébrant l'incommensurable richesse des patrimoines culturels dans un avenir commun, pacifié et solidaire.

Références

- Appadurai, Arjun, *Modernity at large: cultural dimensions of globalization* (Modernité à grande échelle : Dimensions culturelles de la mondialisation), Minneapolis, University of Minneapolis Press University of Minnesota Press, 1996. Trad. franç., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Ed., Payot, Paris, 2007.
- Bhabha John, *The location of culture*, Ed., Routledge, London, 1994. Traduit par Françoise Bouillot sous le titre : *Les lieux de la culture*, Ed., Payot, Paris, 2007.
- Berger, Charles R., Calabrese, Richard J., "Quelques explorations dans l'interaction initiale et au-delà : Vers une théorie développementale de la communication interpersonnelle", in *Human Communication Research*, 1975.
- Castells Manuel, *The power of identity*, vol.2 ,2ème éd., Blackwell publishing, London, 1997. Trad. franç., *Le pouvoir de l'identité*, Ed., Fayard, Paris, 1997.
- Fiske John, *Cultural Studies*, vol.3, Ed. Routledge London, 1992
- Giddens Anthony, *Runaway world: how globalization is reshaping our lives*. (Monde en fuite. Comment la globalisation transforme nos vies), Ed., Routledge, New york, 1999.
- Goffman, Erving. *Le défi de la gestion de la face [The Challenge of Facework]*. University of Minnesota Press, 1988
- Gudykunst, William B., "La gestion de l'anxiété et de l'incertitude (AUM) : État actuel", dans *Intercultural Communication Theory*, Ed. R. L. Wiseman, Sage Publications, New york, 1995. p. 8-58
- Gudykunst, William. B. *Bridging Differences: Effective Intergroup Communication* (2e éd.). Sage Publications, 2003
- Hall, Edward T., *Au-delà de la culture, concepts de proxémie et contextes culturels*, Ed. Seuil, Coll., Points Pari, 1976.
- Hall, Edward T. *Le langage silencieux*. Traduit de l'anglais par Pierre-Yves Stravinskias. Paris : Éditions Seuil, 1989.

- Hofstede, Geert, Les Conséquences de la culture : Différences internationales dans les valeurs liées au travail, Sage Publications, Californie, 1980., p. 43-110.
- Jan Nederveen Pieterse, Globalization and Culture : Global Mélange, dans Journal of international consumer marketing, no 24/3, mai 2012 et Ed., Rowman & Littlefield, London, 2009
- Samovar, Larry A., Porter, Richard E., McDaniel, Edwin R., Intercultural communication: A reader (La communication interculturelle : Un lecteur), Wadsworth Publishing, 1991, London, p. 3-40
- Sapir, Edward & Whorf, Benjamin Lee. The status of linguistics as a science. In Language, Culture and Society: A Reader in the Anthropology of Language (Le statut de la linguistique en tant que science. Dans Langue, culture et société : un lecteur en anthropologie du langage) (pp. 1-14). New York : Harper & Row, 1929.
- Ting-Toomey, Stella, Communicating across cultures (Communiquer à travers les cultures), Guilford Press, New York 1999. p. 58-98 (gestion des visages et identités).
- Trompenaars, Fons, Hampden-Turner, Charles, Riding the waves of culture : understanding diversity in global business (Naviguer sur les vagues de la culture: Comprendre la diversité dans les affaires mondiales), 3^eème éd., Ed., McGraw-Hill, London, 1997, p. 15-70.

L'enseignement au Maroc : Historique, réforme (s) et progrès

Samar CHAKHRATI

Laboratoire NUMECOL- ESEF-AGADIR

Maroc

Abderrahman AMSIDDER

Laboratoire NUMECOL- ESEF-AGADIR

Maroc

Résumé

Le présent article se penche sur trois questions fondamentales concernant le Maroc. Tout d'abord, il examine le contexte actuel de l'éducation marocaine et ses défis. Par ailleurs, la langue d'enseignement étant aujourd'hui un sujet controversé au Maroc, cet article vise à fournir un examen critique de la question de la langue d'enseignement dans l'éducation marocaine. En dernier lieu, les groupes de réflexion et leur contribution à l'élaboration des politiques nationales de développement font l'objet d'une discussion critique. Pour élaborer cet article, nous nous sommes inspirés notamment des rapports annuels et périodiques les plus récents, en particulier ceux publiés par les Nations unies, le haut conseil de la l'éducation et de la formation, etc. En dépit des efforts déployés pour améliorer le système éducatif marocain, les indicateurs montrent que l'éducation marocaine est structurellement faible, que ce soit au niveau de l'enseignement scolaire ou universitaire. L'importance de cet article se résume à fournir un état des lieux des différentes réformes vécues depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui en se basant sur des données actualisées et de certains éléments d'information.

Mots-clés :

Réforme - éducation - enseignement - Histoire – supérieur.

Citation :

CHAKHRATI, Samar. AMSIDDER, Abderrahman. (2025, Janvier). L'enseignement au Maroc : Historique, réforme (s) et progrès. Revue de recherche en sciences humaines et cognitives, N° 1, Tome 2, 2 Année 2, P 20-41.

Introduction

Il ressort de l'histoire du Maroc que la question de l'enseignement a toujours constitué une des préoccupations majeures du pays, une sorte de piste de réflexion sans cesse réactualisée et revendiquée. En 1912, en établissant le Protectorat, les Français, soucieux de l'assistance et de la formation d'un peuple, étaient loin d'imaginer qu'ils débarquaient dans un pays au passé éducatif riche et séculaire. Depuis son indépendance, le Maroc se considère comme un chantier en perpétuelle évolution et progrès ostensibles dans des domaines différents. L'enseignement, qui est notre champ d'investigation, est l'un des secteurs artériels, qui, à son tour, a connu des évolutions considérables. Dans ce sens Riad, Z. (2020) a écrit : « Il est donc légitime, en ce qui concerne l'enseignement au Maroc, d'admettre que durant certaines circonstances, comme à l'époque postcoloniale par exemple, une indépendance d'un enseignement qui devait d'abord se reconstituer lui-même, est difficilement envisageable », d'où l'urgence d'une stratégie stipulant que toutes les ressources devront être mobilisées pour la construction d'une identité nationale qui respecte certaines spécificités liées à l'histoire du pays.

Dans le présent article, nous essayerons de dresser une brève mise au point sur les différentes réformes qu'a connues le système éducatif marocain, notamment l'enseignement supérieur, tout en préservant l'identité marocaine et de répondre à la question de recherche suivante : « *La stratégie pédagogique actuellement adoptée au Maroc se voit-elle appropriée aux exigences du futur marché d'emploi ?* »

I- Système éducatif marocain : aperçu historique

Le système éducatif du Royaume du Maroc, depuis l'indépendance, vise à former un citoyen vertueux, modèle de rectitude, de modération et de tolérance,

ouvert à la science et à la connaissance et doté de l'esprit d'initiative, de créativité et d'entreprise¹.

1.1. Le Maroc, vers une nouvelle ère, postcoloniale

Le système éducatif, pendant le protectorat français et la colonisation espagnole (1912- 1956), souffrait d'une ségrégation imposée de l'extérieur, en marginalisant les assises traditionnelles propres à la culture locale. En revanche, ces circonstances ont contribué à un héritage déplorable en matière d'accès à l'éducation, accompagné d'un taux d'analphabétisme qui atteint plus de 82% en 1956². Par ailleurs, à l'aube de l'Indépendance, le nombre d'étudiants marocains dans l'enseignement supérieur ne dépassait pas 350 étudiants, parmi lesquels deux femmes, seulement.

Face aux défis intérieurs et extérieurs, le Maroc a réussi à s'adapter aux changements exigés par la force de l'époque, en partant d'un taux de scolarisation d'environ 12% dans la période précoloniale vers un taux brut atteignant les 117% pour les garçons et les 110.3% pour les filles, entre 2008 et 2012³.

Le Royaume chérifien, a accordé, pendant la période postcoloniale, une priorité considérable, qui s'est traduite par l'instauration des quatre principes formulés par la Commission Royale de 1957, et qui se résument en l'unification, la généralisation, la marocanisation et l'arabisation. Dans ce sens Chafiqi, F., & Alagui, A. (2011) précisent les quatre principes :

1 Réforme du système d'Education et de Formation 1999-2004. Bilan d'étape et conditions d'une relance

2 UNESCO, Bureau multipays pour le Maghreb. (2010). Education au Maroc : analyse du secteur. https://www.researchgate.net/publication/48139964_Education_au_Maroc_analyse_du_secteur

3 UNESCO. Rapport annuel, 2019

- **L'unification** : de toutes les écoles en une seule école moderne, mixte et bilingue, symbolisant l'indépendance.
- **La généralisation** de l'enseignement à tous les enfants en âge de scolarité, d'où la diffusion et la reprise du slogan « *l'éducation est un droit, non un privilège* » par le mouvement étudiant au Maroc au cours des années 1960.
- **L'arabisation** d'abord de l'enseignement des sciences humaines, puis des disciplines scientifiques et techniques, à laquelle s'ajoutent toutes les conséquences administratives et économiques.
- **La nationalisation** des cadres, qui a consisté à remplacer le personnel étranger (principalement des coopérants français) par des enseignants et des surveillants de nationalité marocaine. C'est ce qu'on appelle la marocanisation.

Alors que vers les années soixante- dix, un cinquième principe surgisse, consistant à encourager les jeunes à s'orienter vers les formations scientifiques et techniques ainsi que la formation professionnelle, qui les amenaient au « Brevet Industriel » et au « Baccalauréat Technique ». Ce principe nourrit l'inquiétude quant aux besoins du marché du travail d'un pays en perpétuelle métamorphose.

L'enseignement supérieur, à ce stade-là, se constitue de deux entités : l'enseignement supérieur public moderne et l'enseignement supérieur originel. Cela étant, un millier d'étudiants marocains poursuivent leurs études à l'étranger.

1.2. 1960-1970 : une plateforme étendue vers l'accès à l'école

La politique linguistique est une notion définie par Calvet, L. (2013) comme un "*ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et planification linguistique*". Précisons à cet égard que la politique

linguistique utilisée pendant les années 1960 1970 répondait d'une manière appropriée aux besoins du chantier national, malgré le nombre remarquable des séquelles héritées du protectorat.

Certes, une expansion démographique a été observée, et une primordialité d'investissement en matière des ressources humaines a émergé. Toutes ces raisons ont contribué positivement à la croissance du vecteur du développement national et au renforcement de la cohésion sociale (*Tableau N°1*).

Elèves		Enseignants	
		Marocains	Etrangers
Primaire 1.142.810	30% de filles	31019	23
Dont P.M ¹	94.6%	30820	23
P.O ²	0.6%	190	0
P.R ³	4.8%	1232	966
Secondaire 293.193	26.3% de filles	6089	7273
Dont P.M	86.9% dont 84%	5113	6706
P.O	dans le 1 ^{er} cycle	339	32
ERI ⁴	2.4%	73	48
Pr	0.7%	504	487
	10%		
Supérieur 12970	14.8% de filles	218	235
Dont P.M	92%	164	235
P.O ⁵	6.6%	54	0
Etr ⁶	0.4%	----	----

Tableau N°1 : L'enseignement au Maroc en 1969/1970

1 P.M : Public moderne

2 Public originel

3 Privé marocain et étranger

4 Ecole régionale des instituteurs

5 P.O : public originel. P.R: Privé marocain et étranger. E.R.I : Ecole régional des instituteurs.

6 Enseignement supérieur étranger

Nonobstant, vers les années 70, les dépenses pour l'enseignement ont augmenté, vu la demande marquée de la sécurité sociale et de la santé par les ressources humaines, parallèlement à l'encouragement de l'enseignement privé, qui est devenu une priorité.

Adoptant la doctrine Benhima¹, le plan quinquennal 1968-1972 se donnait pour priorités la qualité de l'enseignement et son adaptation aux besoins de l'économie, la formation de cadres pour le cycle secondaire, la réforme de l'enseignement supérieur et la préparation d'une réforme d'ensemble du système éducatif.

1.3. Les années 80, une fracture éducative absolue

À partir des années 80, le système éducatif a vécu une décadence prolongée. De prime abord, les inscriptions dans l'enseignement secondaire ont connu une augmentation appréciable, du moment que, celles au primaire ont enregistré une régression considérable, un phénomène qui pourrait être lié à l'impact négatif des conditions socioéconomiques, voire la pauvreté de la population. Gauthier, P. L. (2009) note que « *les caractéristiques sociales induisant des différenciations dans l'espérance de vie scolaire et dans la réussite des élèves. Il s'agit d'un facteur central pour élucider les processus générant les inégalités* ». Ce déclin, qui a commencé à partir de l'année scolaire 1983/84 au Maroc, dû au réajustement structurel imposé par la Banque Mondiale, a duré jusqu'au début des années 90, mais, affectant plus rigoureusement les filles ainsi que les garçons et spécifiquement celles et ceux issus du monde rural.

¹Une nouvelle doctrine, élaborée par le ministre Mohamed Benhima en 1966, reprend les options du plan triennal 1965-1967. Elle appelle à une révision de la politique éducative suivie depuis l'indépendance pour une meilleure maîtrise de la qualité : limitation de l'accès à l'enseignement à tous les niveaux, développement de la formation des cadres, développement de la formation des cadres, extension du calendrier de la marocanisation de l'enseignement et retour au bilinguisme.

1.4. La généralisation du primaire depuis 1992

Au début des années 90, une ère intitulée la période de « la relance économique », pendant laquelle le Maroc a réussi à marquer plusieurs points, soit en matière de réduction des disparités entre les régions et entre les sexes, soit en matière d'accès à l'enseignement. Au début des années 90, une ère intitulée la période de « la relance économique », pendant laquelle le Maroc a réussi à marquer plusieurs points, soit en matière de réduction des disparités entre les régions et entre les sexes, soit en matière d'accès à l'enseignement.

L'accès à l'école est un droit qui se démocratise, tant en milieu urbain que rural, pour les deux sexes. La réaction à la contrainte démographique, qui s'est concrétisée par une augmentation remarquable du nombre d'élèves retenus et recrutés par le système, a provoqué une mobilisation contingente des ressources.

II- Les réformes prennent de nouvelles formes

Après avoir laissé passer l'euphorie de l'indépendance, une conscience de la situation est apparue au début de la décennie 1980 : une fonction publique saturée, le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, une inaptitude du secteur économique à accueillir tous les lauréats des institutions de formation, un manque de maîtrise de la langue et des compétences communicatives des diplômés. La prise de conscience de la nécessité d'une génération nouvelle de réformes éducatives plus proches de la réalité et prenant en considération les ressources et les enjeux de notre pays est apparue progressivement, en particulier face à une économie de plus en plus mondialisée, ce qui réduit d'autant plus le statut privilégié dont bénéficiait le Maroc par rapport à l'Europe, à savoir la proximité et les faibles coûts de production grâce à une main d'œuvre qualifiée et moins chère. Le système d'éducation-formation, en effet, au Maroc a confronté plusieurs défis et réformes que nous expliciterons dans ce qui suit.

1.1. La Charte Nationale de l'Education et de la Formation (2000) : une nouvelle voie vers la réforme

En dépit de la remarquable évolution du système éducatif après l'indépendance, il subsiste un hiatus croissant entre les expectatives de la communauté nationale et les profils de sortie offerts par les établissements d'enseignement, comme le montre le diagnostic établi par la Commission spéciale de l'éducation et de la formation (COSEF) en 1999. De là découlent le lancement d'une réforme soutenue au plus haut niveau de l'Etat et la conception d'une Charte Nationale de l'Education et de la Formation (CNEF), qui a défini une nouvelle vision à l'horizon 2020, et a favorisé la mise en place des socles de l'école marocaine du début du XXI^{ème} siècle. Il s'agit en effet du quatrième projet de la réforme de l'éducation depuis l'indépendance (après celui de 1957, Ifrane1 /Ifrane 2 en 1979 et 1981, et la Commission nationale de l'éducation et de la formation en 1998). Ces réformes sont toutes articulées autour d'un même objectif : celui de la généralisation de l'enseignement, en se référant aux quatre piliers de 1957, à savoir, la généralisation, l'unification, l'arabisation et la marocanisation des cadres.

Quant aux cycles d'enseignement supérieur au Maroc, ils sont inscrits dans un nouveau système : un premier cycle, un deuxième cycle et un doctorat. Ce système est organisé en semestres composés de modules d'enseignement obligatoires. Alors que le cycle des études doctorales sera, comme a été cité dans la CNEF :

« Le cycle des études doctorales, débouchant sur le doctorat, sera d'une durée de quatre à cinq années après la Maîtrise et inclura :

- Une année d'études approfondies, sanctionnée par le diplôme des études supérieures approfondies.
- Trois à quatre années de doctorat ».

La Charte n'est, peut-être, qu'un premier pas ambitieux vers le progrès, certainement, ce pas requiert un encouragement et un suivi tout au long de la période prévue, afin d'atteindre les objectifs visés.

1.2. La loi 01.00

La loi 01.00 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur promulguée par Dahir n°1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) et s'articulant autour de trois domaines majeurs :

- La nouvelle génération d'établissements supérieurs.
- Le statut des enseignants.
- Le paysage universitaire.

Cette loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes directives figurant dans le discours royal, du 20 août 2012.

Au niveau de l'**ARTICLE N°1**, nous constatons que cette loi met en exergue l'importance de l'enseignement en langue « Arabe », la promotion de la langue et la culture Amazigh, ainsi que la maîtrise des langues étrangères : *« Il œuvre à la poursuite du développement de l'enseignement en langue arabe dans les différents domaines de formation, à la mobilisation des moyens nécessaires aux études et à la recherche sur la langue et la culture Amazigh et à la maîtrise des langues étrangères et ce, dans le cadre d'une programmation définie pour la réalisation de ces objectifs »*¹.

Alors que l'**ARTICLE N°8** propose une nouvelle architecture pédagogique. Une structuration qui s'articule sur les cycles, les filières, mais aussi les modules. Une architecture basée sur les cycles, les filières, mais aussi les

1 La loi 01.00. Article1

module, avec des troncs communs et des passerelles entre les filières et les établissements.

1.3. Le Cadre stratégique de l'éducation nationale (2005)

Le Cadre Stratégique pour le Développement du Système Educatif (CSDS) est un projet qui se situe dans le processus de la mise en œuvre et de la réalisation de la Charte Nationale d'Education et de Formation, notamment les politiques éducatives qui nécessitent un suivi à moyen et long terme. Ce dispositif est articulé autour des leviers fondamentaux de la charte, à savoir ceux liés à la généralisation de la scolarisation, à la qualité des ressources humaines et à la gouvernance.

Après quatre années de la mise en œuvre de la charte (2004), le ministère de tutelle a effectué une évaluation pour faire le point sur le progrès et l'état d'avancement. Il est à noter que ce cadre est élaboré par trois cents responsables de l'éducation afin de déterminer les lignes de force de l'évolution du système éducatif, en termes d'étudiants et des besoins matériels, humains et financiers. En effet, c'est un plan stratégique contenant des objectifs spécifiques et opérationnels, selon un chronogramme bien défini préalablement. Il vise spécifiquement : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement collégial, l'enseignement secondaire, l'enseignement originel et l'alphabétisation et l'éducation non- formelle.

1.4. Le plan d'urgence : une relance vers la réforme

Le Programme d'Urgence 2009-2012 suggère : Pour une Education Inclusive « *Donner un nouveau souffle à la Réforme engagée et assurer l'éducation pour l'inclusion* ». Telle est l'ambition qui anime le Programme NAJAH. Le système éducatif au Maroc est l'une des principales artères de la stratégie économique et sociale nationale. Dans le cadre des efforts visant à donner une nouvelle impulsion à cette réforme et à améliorer les performances et la qualité de l'école

marocaine, Sa Majesté le Roi, lors de son Discours d'ouverture de la session parlementaire du mois d'octobre 2007, a invité le Gouvernement à : « ... *s'atteler sans tarder à la mise en place d'un plan d'urgence pour consolider ce qui a été réalisé, et procéder aux réajustements qui s'imposent, en veillant à une application optimale des dispositions de la Charte Nationale d'Education et de Formation* ».

Sa Majesté le Roi a, de surcroît, appelé le Gouvernement dans son discours du Trône du 30 juillet 2008, à assurer la mise en œuvre éminente de ce plan, en mettant l'accent sur le besoin d'un engagement de toutes les parties concernées, au profit de sa concrétisation, pour que le Royaume soit au rancart de cette réforme décisive pour son devenir. Le pilier central dudit programme nécessite de positionner l'apprenant en tant qu'élément central du système éducatif et de disposer des autres piliers à son service.

1.5. La vision stratégique 2015-2030 : un pas inévitable vers une nouvelle réforme éducative

Malgré les multiples réalisations (notamment la généralisation de la scolarisation, la mise en place d'une gouvernance décentralisée ayant abouti à une autonomie relative des universités), l'Ecole marocaine demeure atteinte d'une pathologie qui se manifeste par des contraintes du rendement interne et une faiblesse du rendement externe, d'où l'enregistrement d'une déperdition enregistrée sur tous les plans : humain, matériel et financier. Dans ce sens et dans la perspective de mettre en place une nouvelle approche de la réforme éducative, le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique, avec toutes ses instances, a décidé d'engager des discussions multiples, en mobilisant tous les partenaires de l'Ecole, pour dégager les leviers et les fondements. La nouvelle vision stratégique de la politique éducative a en effet pour objectif principal la création d'une nouvelle Ecole, dont voici les principaux socles sont l'équité et l'égalité des chances, la promotion de l'individu et de la société et la qualité pour tous.

La vision stratégique couvre la période 2015-2030. Elle sera divisée en court, moyen et long terme, afin de se focaliser sur les générations actuelles et futures. Cette période semble être acceptable pour parvenir à des résultats raisonnables, mener des évaluations crédibles et assurer la promotion de la qualité de l'école de manière durable.



Figure N°1 : Plan stratégique 2015- 2030 du secteur de l'Enseignement Supérieur

La direction de l'enseignement supérieur et du développement pédagogique (2019) signale que le plan stratégique 2015-2030 suscite les 4 axes stratégiques, qui se répartissent comme c'est illustré dans la figure N°1.

1.6. Réforme de l'enseignement supérieur (2019) : Le numérique, vers quelles perspectives ?

L'Université marocaine a entrepris des démarches multiples dès la concrétisation de la loi 01.00 et de la Réforme Pédagogique de 2003, dont la finalité est de créer et développer un écosystème pédagogique-numérique, en ce qui a trait aux services et à l'enseignement. Conformément à la **Préconisation 3, levier 5**, du Rapport « *Réforme de l'enseignement supérieur Perspectives stratégiques* »¹ réalisé par La Commission permanente de la Recherche Scientifique et Technique et de l'Innovation², avec la participation de l'Instance Nationale d'Évaluation³: « *L'enseignement supérieur doit ainsi se positionner à l'avant-garde du développement des technologies numériques pour améliorer les problèmes de gouvernance et de transparence, pour transformer le mode d'organisation et de fonctionnement et pour innover en matière de pédagogie.* ». En outre, le développement d'une stratégie numérique, comme le résume la recommandation N° 3 du même rapport, ne constitue pas une condition sine qua non, mais bien un outil à travers lequel l'université marocaine pourra garantir un enseignement de qualité.

Afin de pouvoir assurer la souveraineté numérique du pays, conformément à la recommandation 4 du même rapport, l'université est censée garder une longueur d'avance sur les autres domaines : « *Il faudrait ainsi développer l'environnement numérique de l'université, à travers des solutions uniformes généralisées à tous les établissements universitaires. Le numérique doit être mis au*

1 Rapport N°5/ 2019, sur le thème « Réforme de l'enseignement supérieur : perspectives stratégiques » par le Conseil supérieur de l'éducation et de la formation.

2 (CPRSTI)

3 L'Instance Nationale d'Évaluation du Système d'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique (INE) est l'organe d'évaluation du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (article 16 de la loi 105.12).

service de la gouvernance (pour maîtriser la scolarité, la délivrance des diplômes, la gestion des cours, des groupes, des emplois du temps des enseignants ».

En effet, l'adoption et le recours au numérique dans le secteur de l'enseignement supérieur ne relèvent pas uniquement d'une politique nationale bien ficelée, mais certainement, tous les acteurs : enseignants, chercheurs, administrateurs, gestionnaires, ...) sont interpellés de toute urgence à contribuer à la réussite du pari, en se saisissant de ces nouveaux moyens technologiques dans leur pratique enseignante et managériale.

1.7. La loi cadre 51.17 : Une nouvelle perception de la Vision stratégique 2015-2030

Le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a élaboré la loi cadre N° 51.17, qui permettra de promouvoir l'école marocaine et de pérenniser la réforme du système éducatif. Il s'agit de la mise en œuvre de 18 projets, qui s'articulent sur trois composantes stratégiques, dont une nouvelle approche basée sur l'efficacité, en l'occurrence les suivantes : égalité des chances (7 projets), amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation (7 projets) et gouvernance et mobilisation (4 projets).

La réalisation de ces projets se concrétisera dans un cadre contractuel, entre le ministère de tutelle et les entités universitaires, en vue d'atteindre au mieux l'objectif escompté, à savoir la valorisation des régions territoriales à travers l'université, en établissant un équilibre entre les données de chaque région et les besoins de son développement. Dans sa stratégie de continuité, la loi-cadre suggère une unification de l'environnement numérique de travail entre

l'enseignement de base et l'enseignement supérieur à travers une fusion de "Massar"¹ et "Apogée"².

1.8. Dernière réforme

Nonobstant les réformes successives, notamment celles portant sur le système LMD (Licence, Master, Doctorat) en 2003-2004, la mise en place des licences et des masters professionnels et l'intégration d'un module transversal intitulé « Techniques d'expression et de communication », ultérieurement appelé « langue et communication » ou encore « langue et terminologie », les universités marocaines restent confrontées à un défi majeur, celui de l'insertion professionnelle de leurs diplômés.

Le Pacte ESRI 2030³ : une nouvelle réforme

Le Pacte ESRI 2030 constitue un plan stratégique lancé par le ministère marocain de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation. Son objectif est de moderniser et de développer l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (ESRI), en se basant sur une approche participative.

Le Pacte ESRI 2030 repose sur quatre axes stratégiques : une réforme globale et intégrée de l'éducation, une recherche scientifique alignée sur les priorités nationales, un écosystème d'innovation performant et un nouveau mode de gouvernance combinant agilité et performance.

1 Un système d'information, développé par le département de l'Education national, offrant un outil qui contribuera à la promotion du système éducatif et à l'affermissement des liens entre les différents acteurs de la communauté scolaire (élèves, parents, enseignants, directeurs, ...), à travers lequel on peut consulter et saisir les notes et les absences, programmer les contrôles continus et assurer le suivi de la réalisation des devoirs.

2 Apogée (Application pour l'organisation et la gestion des étudiants et des enseignements) donne accès à la gestion totale de la scolarité des étudiants, de l'inscription à la gestion des dossiers des étudiants.

3 Le plan d'accélération et de la transformation de l'écosystème de l'ESRI (PACTE ESRI-2030)

- **Une réforme pédagogique globale et intégrée**

Cet axe a pour objectif un modèle pédagogique centré sur l'autonomisation. Autrement dit, l'objectif de cette réforme est que les diplômés de l'université marocaine, après le cycle de la licence, deviennent des citoyens responsables et autonomes, dotés de compétences techniques, linguistiques et comportementales leur permettant de s'adapter à l'évolution du marché de l'emploi. Quant aux titulaires du master, il s'agit d'en tirer des experts dans leur domaine, dotés d'un esprit critique et innovant pour renforcer les capacités compétitives du tissu productif. Finalement, pour les titulaires de doctorat, la réforme cible une nouvelle génération d'enseignants-chercheurs de niveau international.

- **Une recherche scientifique conforme aux orientations nationales**

Cet axe repose sur un double levier structurant. Le premier est la formation d'une nouvelle génération de doctorants et de professeurs, sélectionnés au sein des meilleurs profils et fortement engagés dans la recherche, tandis que le deuxième consiste à structurer la recherche scientifique via des instituts nationaux de recherche à vocation thématique.

- **La création d'un écosystème d'innovation à haute performance**

Elle vise à promouvoir une culture de l'innovation à grande échelle, notamment par le biais de son intégration aux programmes de formation et sa valorisation auprès en particulier des institutions et des entreprises.

- **Un nouveau mode de gouvernance associant souplesse et pertinence**

Il s'agit de mettre en place une gouvernance qui fonde l'autonomie effective de l'université et l'excellence opérationnelle de l'ensemble de l'écosystème, par la maîtrise de l'agilité financière et de la performance, la transversalité territoriale et la durabilité socio-économique, statutaire et sociale, et la promotion de la création de modèles d'affaires public-privé.

1.9. Récapitulatif

Dans le tableau qui suit, nous présenterons un état des lieux des projets de réformes de l'éducation au Maroc, depuis l'indépendance à la parution de la Loi-Cadre 51.17 en 2019, en se référant à la CNEF (Charte nationale de l'éducation et de la formation), qui constitue un document de référence à ce jour.

La réforme de 1957	La formation de la première commission officielle pour la réforme de l'enseignement
La réforme de 1958	La commission royale pour la réforme de l'enseignement
La réforme de 1959	La commission de l'éducation et de la culture qui a élaboré un rapport s'intitulant « Doctrine de l'éducation »
La réforme de 1961	A propos de l'organisation du ministère de l'éducation nationale
La réforme de 1962	Idem
1965-1967 Plan triennal	Mohamed BENHIMA avait abandonné les principes de la généralisation, l'unification et la marocanisation de l'enseignement pour des raisons financières.
1968-1972- Plan quinquennal	Ce plan a suivi le même rythme que son précédent.

1973- 1977	Développement de la scolarisation dans tous les niveaux de l'enseignement et la formation de ses cadres.
1978- 1980	Régression du principe de la généralisation de l'enseignement.
La réforme de 1981	Comprend deux projets concernant l'enseignement primaire et secondaire.
1981- 1985- Plan quinquennal	-Diminution des dépenses de l'enseignement. -Régression des deux principes : la généralisation et l'arabisation
La réforme de 1984	La formation professionnelle
La réforme de 1985	Se basant sur l'enseignement fondamental.
La réforme de 1987	Examen du baccalauréat
La réforme de 1988- 1995	La formation professionnelle et décentralisation des universités
La réforme de 1999	La formation d'un comité de 34 membres pour l'élaboration de la charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF)
Mars 2000	L'approbation de la charte par le parlement
2005	Le Cadre stratégique de l'éducation nationale
2009- 2012	Le plan d'urgence
2015- 2030	La vision stratégique 2015- 2030
La loi cadre 51.17	Sans limite

Tableau N°3 : Les différentes réformes éducatives au Maroc depuis l'indépendance

Conclusion

L'histoire de l'éducation au Maroc est un véritable chantier, qui procède à des études monographiques méthodiques ayant pour objet tous les niveaux, alliant les méthodes de l'ethnologie à celles de l'histoire, et dont le but principal est d'entreprendre la diversité culturelle marocaine.

La question de l'enseignement a en effet toujours été parmi les soucis jugés prioritaires par les pouvoirs publics. Il est estimé comme étant une des difficultés transversales du système éducatif marocain. Et le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSERS) affirme que l'enseignement marocain présente encore des dysfonctionnements, notamment en l'enseignement supérieur.

Ainsi, nous avons ciblé les différents textes officiels qui ont été mis en œuvre pour remédier au problème susmentionné. Les restructurations du système éducatif marocain ont en effet retenu toute notre attention dans la quête permanente de la qualité. Cette lecture nous a également apporté des précisions sur la corrélation étroite entre l'enseignement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'enseignement et l'intégration des TIC se retrouvent presque constamment ensemble dans la majorité des textes en tant que partenaires indissociables d'un enseignement de qualité.

Références

Ouvrages et articles

- Belfkih, A. M. (2000). La charte nationale d'éducation-formation. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 27, 77-87. <https://doi.org/10.4000/ries.2383>.
- Bellakhdar, A. (Éd.). (2006). Défaillances académiques et production du savoir dans l'université marocaine. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000153073>
- Bourdereau, F. (2006). Politique linguistique, politique scolaire : la situation du Maroc. *Le français aujourd'hui*, 154, 25-34. <https://doi.org/10.3917/lfa.154.0025>
- Carré, P. (2005). L'apprenance - Vers un nouveau rapport au savoir : Vers un nouveau rapport au savoir (Psycho Sup) (DUNOD éd.). DUNOD.
- Chafiqi, F., & Alagui, A. (2011). Réforme éducative au Maroc et refonte des curricula dans les disciplines scientifiques. *Carrefours De L Éducation*, HS n° 1(3), 29–50. <https://doi.org/10.3917/cdle.hs01.0029>
- Calvet, L. (2013). La diversité linguistique : quel enjeu pour la francophonie? Presses Universitaires De France, 1996. <http://www2.lpl-aix.fr/~fulltext/2674.pdf>
- Chougag, M. (2013). L'enseignement primaire au maroc. *Revue des sciences juridiques*, 1. https://www.marocdroit.com/L-enseignement-Primaire-au-Maroc_a2756.html
- Knibiehler, Y. (1994). L'enseignement au Maroc pendant le protectorat (1912–1956). Les « fils de notables ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 41(3), 489-498. <https://doi.org/10.3406/rhmc.1994.1733>
- L., M., Blaug, M., Alcouffe, A., & Alcouffe, C. (1982). La pensée économique, origine et développement. *Population (French Edition)*, 37(6), 1223. <https://doi.org/10.2307/1532068>

- Rédaction-souffles. (1971, novembre). Le problème de l'enseignement au maroc depuis l'indépendance. Souffles, numéro double 20-21, 4-11. http://www.lehman.edu/deanhum/langlit/french/souffles/S2021/0_1.H
- Riad, Z. (2020). L'enseignement au Maroc : exigences éducatives et intrusions idéologiques. hal.archives-ouvertes. Published. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02429781/document>

Rapports

- Attar, A. E. (2012). Analyse des données et des statistiques des données et des statistiques du programmes d'urgence 2009- 2012 au niveau de l'enseignement supérieur. Conseil Supérieur de L'éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, 1(1), 17-30. <https://revues.imist.ma/index.php/DOREG/article/download/14953/8314>
- Commission permanente de la Recherche Scientifique et Technique et de l'Innovation, avec la participation de l'Instance Nationale d'Évaluation. (2019, juin). Réforme de l'enseignement supérieur Perspectives stratégiques (No 5). <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2019/07/enseignement-supe%CC%81rieur-fr.pdf>,
- Conseil supérieur de l'éducation et de la formation. (2019). L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU MAROC : Efficacité et efficience du système universitaire à accès régulé. Dans <https://www.csefrs.ma/publications/lenseignement-superieur-au-maroc-efficacite-et-efficience-du-systeme-universitaire-a-acces-regule/?lang=fr> (No 978-9920-785-22-8). Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Consulté le 3 janvier 2021, à l'adresse <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2020/05/Rapport-ES-re%CC%81gule%CC%81.pdf>
- La loi cadre 51.19. (2019). Dans <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2022/12/la-loi-cadre-17-51-fr-juillet-2022.pdf>. Conseil

supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

- L'enseignement supérieur au Maroc : Efficacité et efficience du système universitaire à accès régulé
- Stratégie e-Maroc 2010 Réalisations, Orientations & Plans d'action Réussir notre Société de l'Information et du Savoir septembre 2007 Livre de Référence Stratégie e-Maroc 2010. Réalisations, Orientations & Plans d'action. (2007, septembre). Ministère des Affaires Economiques et Générales Département de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information.
http://www.technologies.gov.ma/Livre_R%C3%A9f%C3%A9rence_Strat%C3%A9gie_eMaroc.pdf
- UNESCO, Bureau multipays pour le Maghreb. (2010). Education au Maroc: analyse du secteur :
https://www.researchgate.net/publication/48139964_Education_au_Maroc_analyse_du_secteur

L'habit de la marocaine au fil du temps jusqu'au confinement causé par la covid19

Nazha Karama

Laboratoire NUMECOL- ESEF-AGADIR

Maroc

Résumé

Le vêtement, à la fois protecteur et ornement, il nous « colle à la peau » et donne à chacun un tampon particulier qui le distingue des autres. Seulement la femme a une relation particulière avec ses vêtements et surtout la femme marocaine qui bascule souvent entre le moderne et le traditionnel grâce à sa capacité d'adaptation et sa culture riche et variée.

Pendant au confinement causé par la covid19, les femmes ont eu à vivre une autre relation avec cet élément indispensable à notre vie en société.

Citation :

KARAMA, Nazha. (2025, Janvier). L'habit de la marocaine au fil du temps jusqu'au confinement causé par la covid19. Revue de recherche en sciences humaines et cognitives, N° 1, Tome 2, 2 Année 2, P 42-60.

Introduction

Pendant au confinement causé par la covid19, les femmes ont eu à vivre une autre relation avec cet élément indispensable à notre vie en société.

Le vêtement, à la fois protecteur et ornement, il nous « colle à la peau » et donne à chacun un tampon particulier qui le distingue des autres. Seulement la femme a une relation particulière avec ses vêtements et surtout la femme marocaine qui bascule souvent entre le moderne et le traditionnel grâce à sa capacité d'adaptation et sa culture riche et variée.

Pour cette raison, je vais essayer d'approcher ce sujet de différentes manières pour voir son impact sur la femme marocaine et la manière dont elle a pu gérer cette relation.

I- Le vêtement

L'Homme actuel, descendant de l'homo- sapiens aurait commencé à se vêtir il y a 170 000 ans.

L'être humain a commencé à se vêtir en tannant les peaux des animaux qui constituaient sa nourriture pour se protéger des changements climatiques. Les changements des saisons et les situations géographiques ont aussi joué un rôle capital dans le mode d'habillement. Puisqu'un vêtement est un article d'habillement qui sert à couvrir une partie du corps humain ou le corps entier, avec l'évolution humaine, l'invention de l'aiguille, du fil et différentes fibres de tissage comme le lin, la soie et d'autres matériaux, la couture a vu le jour et les modes ont sorti le vêtement de son rôle premier pour lui octroyer des rôles selon les évolutions socioculturelles humaines et les civilisations qui ont traversé les époques au fil du temps jusqu'à notre présent.

I-A- l'évolution du vêtement à travers l'Histoire

Le vêtement est, depuis l'aube de l'humanité, devenu une partie intégrante de l'être humain. Son histoire a fait couler beaucoup d'encre.

L'anthropologue Marcel Mauss¹ répartit l'espèce humaine en deux grandes catégories selon le type de vêtement :

L'humanité drapée qui appartient d'abord aux civilisations des pays chauds

Et l'humanité cousue qui domine dans les régions froides en ajustant au plus près du corps les vêtements par la couture afin de lutter contre le froid.

Par ailleurs, n'oublions pas de noter que parmi les pionniers d'un ordonnancement saisonnier du vêtement, il faut citer, Ziryab 2 (789-857) qui fut considéré en Andalousie comme l'arbitre des élégances et du bon goût.

Paul Balta³, directeur du centre d'Orient dit à son sujet :

« C'est lui qui introduisit la mode saisonnière et créa un institut de beauté d'une étonnante modernité.⁴ »

1 Mauss, Marcel, né le 10 mai 1872 à Épinal et mort le 10 février 1950 à Paris, est généralement considéré comme le « père de l'anthropologie française ». Il est surtout connu pour quelques grandes théories, notamment celle du : don et du contre-don

2 Ben Nafi , Abu Hassan Ali , (dit Ziriab ou bien Zyriab) ce qui signifie « eau dorée »), né dans un village kurde de Mossoul en 789 et mort à Cordoue en 857 Par son charisme et son talent, il devint l'arbitre de l'élégance d'Al-Andalous, y révolutionna les modes vestimentaires et la cosmétique.

3 Balta, Paul, naît le 24 mars 1929 à Alexandrie, en Égypte². Il fait ses études primaires et secondaires au Collège Saint Marc à Alexandrie. Après une classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand, il décide de devenir journaliste. Il est notamment, de 1970 à 1985, le « spécialiste du Proche-Orient et du Maghreb » du Monde². De 1987 à 1994, il dirige le Centre d'études de l'Orient contemporain de l'université Sorbonne-Nouvelle-Paris-3.

4 Balta, Paul, L'histoire du vêtement, Paris, commentaire de texte, 27 septembre 2014, p.1 L'histoire du vêtement - Commentaire de texte - dissertation

Donc, l'histoire du vêtement est indissociable de sa sociologie : D'un rôle purement utilitaire – protéger le corps humain des intempéries et agressions extérieures, permettre de se mouvoir aisément – le vêtement évolue en s'adjoignant des fonctions immatérielles : orné, il devient parure et revêt une fonction morale ou signifie un statut social.

Le progrès technique et les échanges commerciaux conduisent à une accélération de son rythme de transformation à compter du XIV^e siècle.

La fabrication des vêtements s'inscrit aujourd'hui au cœur de la globalisation économique et épouse un aspect utilitaire, rôle qui ne le quitte jamais et rappelle toujours l'origine de sa création.

I-B-Les fonctions du vêtement

Si le linge de corps a une vocation originellement protectrice, il endosse aussi d'autres dimensions, notamment psychologiques, culturelles Et sociales.

1/ fonction de Protection du vêtement ;

Nous allons dire sans hésiter que :

Les vêtements ont toujours servi à protéger le corps d'éventuelles agressions extérieures.

Après la protection contre les éléments naturels, le vêtement a commencé à protéger contre d'autres éléments surtout après la découverte d'autres fibres de fabrication et de façons de couture.

Ainsi, les médecins du XVII^e siècle utilisaient-ils des étoffes lorsqu'ils étaient amenés à soigner des pestiférés : rôle qu'il garde aujourd'hui et que nous remarquons tous pendant cette pandémie du covid19.

Au XXI^e siècle, certains vêtements sont créés dans un unique but de protection notamment contre les risques mécaniques et chimiques. Nous remarquons alors que plus les civilisations ne se succèdent, plus le vêtement ne dépasse son stade primaire de protection pour acquérir d'autres statuts.

2/ fonction d'ordre pudique

Pour Pudeur : personne nue : atteinte de la pudeur publique.

L'évolution sociale et morale des sociétés qui vivaient selon le mode primitif a fait évoluer toutes les notions ; alors l'apparition de la notion des valeurs a engendré d'autres modes de vivre-ensemble, ce qui a donné au vêtement un rôle autre que protecteur contre les éléments naturels : il est devenu « protecteur contre le regard de l'autre » par exemple. Donc les vêtements jouent désormais un rôle central en matière de pudeur. Ils visent en effet à cacher le corps, à le dissimuler en l'enveloppant de textiles afin de faire passer la communication verbale et la réflexion avant les instincts.

Ainsi, les travaux de Marc-Alain Descamps¹ nous apportent une excellente synthèse de cet aspect :

« Aussi notre corps est-il coupé en deux : les parties nobles ou montrables et les "parties honteuses". Mais la pudeur n'est pas une réalité stable, car il n'y a rien de plus érotique que la pudeur. Aussi sa localisation varie selon les époques et les lieux.² »

Ces parties à cacher ont toujours étaient dépendants des sociétés et leur degré de civilisation.

3/ fonction d'exhibition

Si les vêtements peuvent servir à cacher le corps, ils peuvent aussi jouer le rôle inverse : le mettre en valeur.

1- Descamps, Marc-Alain, a enseigné la psychologie à la Sorbonne, puis à l'Université René Descartes (Paris V) de 1966 à 1994. Il est psychanalyste Rêve Eveillé. Il voyagé dans tout l'Orient, dont dix voyages aux Indes et est professeur de Yoga. Il a publié plus de 50 livres de philosophie et de psychologie. Il se passionne maintenant pour l'étude des mystiques des différentes cultures du monde.

2- Marc-Alain Descamps, Psychosociologie de la mode, PUF. 1979

En effet, nous pouvons difficilement corriger notre apparence physique alors que l'habillement, lui, est aisément modifiable.

Une fois encore, Marc-Alain Descamps donne un parfait condensé de ce volet :

« Il s'agit toujours de magnifier le corps humain, de grandir avec des talons ou des chapeaux, d'élargir les épaules des hommes puis maintenant des femmes, de resserrer la taille pour bien séparer le haut noble du bas ignoble¹».

4/montre la Classe sociale

Les vêtements sont visibles et porteurs de significations. Ils revêtent une dimension sémiotique : à la fois messages et porteurs de messages. Les vêtements sont souvent utilisés pour mettre en valeur celui ou celle qui les porte.

1/Le statut social

- Les habits riches ou les habits chics : classe les riches
- Les haillons ou guenilles : classe les pauvres

2/classe la fonction :

- Les blouses blanches : corps médical et paramédical
- Les tenues de différentes coupes et fabriquées en divers tissus et matières : smoking, costume ou robe plus les accessoires qui les accompagnent sont en général portées par les fonctionnaires, les notables, les militaires, les policiers, les gendarmes, les juges, les avocats, et les autres corps. Même une mariée porte « la tenue de la mariée » le jour de son mariage pour se distinguer des autres femmes.

3- Ibid.

- Les combinaisons : habits spécialisés qui peuvent aller du simple vêtement bleu d'un ouvrier à la combinaison compliquée d'un astronaute.

Pendant la pandémie due à la covid 19, le corps médical a porté des combinaisons de protection contre la contamination.

Toutes ces théories nous mènent à conclure que le vêtement créé par l'être humain né sur terre sans protection extérieure, à la différence de ses coéquipiers de poils ou de plumes, a évolué au cours de l'avancement vers les temps présents pour devenir parure et ornement sans pour autant abandonner son rôle primaire. Seulement, cet objet qui fait désormais de nous des êtres humains civilisés, a pris divers chemins et a pris une importance capitale jusqu'à arriver à distinguer un être d'un autre ou les habitants d'un pays de ceux d'un autre ou même les habitants d'une région de ceux d'une autre au sein du même pays.

Puisque notre souci majeur est l'habit de la marocaine pendant le confinement dû à la pandémie, nous allons nous y pencher pour y arriver doucement.

II- L'évolution du vêtement féminin au Maroc

Etant donné que le Maroc est un pays riche en termes d'histoire, de traditions, de peuples, de culture, de religion, de climat, de géographie, d'appartenances ethniques et plus encore.

Chacun de ces aspects du pays influence la mode vestimentaire des marocains.

Mais si nous remontons loin dans l'histoire de notre pays et son histoire vestimentaire féminine nous allons trouver que ce domaine représente une grande richesse. Alors nous allons essayer de parler de quelques aspects et quelques périodes marquantes pour arriver à l'époque présente avec plus de

facilité tout en respectant les périodes précédentes qui nous ont emmenées jusqu'ici.

II- A- L'époque médiévale

Il y a plusieurs siècles, le code vestimentaire des femmes dépendait, en effet, de leur région d'origine.

Dans le Maroc médiéval, les femmes de la campagne avaient plusieurs activités en plein air qui ont façonné leur habillement, nous rappelle, Mohamed Latif¹ historien, spécialiste de l'époque médiévale.

«A la campagne, dit-il, les vêtements des femmes ne posaient pas vraiment problème, car leurs vêtements reflétaient leur mode de vie chargée et reflétaient leur identité²».

Pour lui, ces femmes se souciaient beaucoup de dire aux autres à quelle tribu ou région elles appartenaient plus qu'autre chose. Donc la marocaine n'était nullement tenue à se cacher le visage ou les mains, les pieds ou même le cou. Sa tenue devait l'aider à accomplir ses besognes quotidiennes sans trop la déranger tout en lui gardant son tampon identitaire.

Par contre, en ville, les choses étaient un peu différentes, notamment sous le règne de la dynastie des Mérinides.

« Ce que les femmes portaient sous des dynasties almoravide et almohade n'était pas vraiment un problème... et je peux même dire que les femmes étaient plus "ouvertes d'esprit" s'agissant de leurs vêtements pendant cette période ³», souligne Mohamed Latif.

1 Latif, Mohamed, historien, spécialiste de l'époque médiévale professeur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir

2 Benargane, Yassine, article sur Latif, Mohamed, dans article « Djellabas et n'gab ou jupes et shorts... que portaient les Marocaines d'autrefois ? » publié le 24/07/2022

3 Ibid.

Les marocaines des époques passées portaient des vêtements qui mettaient leur beauté en exergue et montraient combien elles étaient studieuses et capables, élégantes et raffinées aussi.

Les marocaines de toutes les classes sociales portaient un habit identitaire qui les distinguait des autres au point de vue ethnique, religieux et social.

Fig.2 : Lalla Messaouda, figure politique de la dynastie Saadienne, qui vécut au 16^e siècle



II-B-de la période des mérinides au temps présent

Cependant, avec la montée des Mérinides, la religion avait alors commencé à jouer un rôle majeur dans la définition de ce qu'une femme marocaine devait porter.

L'historien rappelle que les femmes dans les grandes villes étaient influencées par le rôle grandissant des érudits musulmans que les sultans mérinides avaient favorisés.

Le caftan et le haïk étaient les habits adoptés pour les Marocaines et aucune n'osait s'opposer à cet aspect de choses.

Les restrictions sur ce que les femmes doivent porter et la manière dont elles doivent être habillées arriveront même à l'époque contemporaine.

Dans les années 50, par exemple, certaines femmes avaient des lignes rouges importantes définies par leur famille ou leur mari, qu'elles ne pouvaient pas franchir.

Pour l'historien marocain Ahmed Amalik¹

« Certaines femmes n'avaient pas le droit de sortir ou de pratiquer des activités en plein air. Il y avait même un terme spécial pour les décrire ; celui de « Hajbat ² ».

(Aspect anecdotique de la chose : ces femmes confinées et pour toujours montrent que le confinement des femmes marocaines ne date pas d'aujourd'hui ni de la pandémie !)

1 Ahmed Amalik, Historien marocain, professeur universitaire

2 Babas, Latifa, « Djellabas et n'gab ou jupes et shorts... que portaient les Marocaines d'autrefois ? », article publié le 10/08/2019 (Traduction Yassine Benargane)
<https://www.yabiladi.com/articles/details/82129/djellabas-n-gab-jupes-shorts-portaient.html>

Et même si les Marocaines devaient étudier ou travailler,

« Elles devaient porter une djellaba et un n'gab, une sorte de tissu qui cachait leur nez et leur bouche et ne montrait que leurs yeux¹. »

Toutefois, les vêtements des femmes durant cette période avaient aussi été influencés par ce que les Françaises et les Européennes avaient apporté, lors du Protectorat, notamment des jupes, des pantalons et d'autres modes occidentales.

Viennent les années 1960 et 1970 qui ont été une période au cours de laquelle hommes et femmes échangeaient et étudiaient ensemble, les révolutions intellectuelles et sociales en France influençaient la société marocaine toujours très proche de cette culture désormais devenue partie intégrante de notre culture déjà multiculturelle.

« Sans faire très attention aux vêtements », nous déclare le sociologue marocain Mohamed Almotamasik et que nous, qui ont été la génération des années 70, pouvons affirmer et dire au monde que l'habit passait au second plan et que les études pour les marocaines ont pris une importance capitale !² »

Au Maroc, comme ailleurs, le vêtement a joué les mêmes rôles cités auparavant.

Sauf que l'histoire du Maroc diffère des autres histoires des autres contrées et cela a engendré d'autres aspects civilisationnels où se mêlèrent nécessités utilitaires, sociales et croyances religieuses qui n'avaient trouvé que l'aspect extérieur pour s'exprimer, donc ont eu un impact majeur sur le vestimentaire.

¹ Benargane, Yassine dans article « Djellabas et n'gab ou jupes et shorts... que portaient les Marocaines d'autrefois ? » publié le 24/07/2022

² Almotamasik, Mohamed, sociologue marocain, « Djellabas et n'gab ou jupes et shorts... que portaient les Marocaines d'autrefois ? », article publié Babas, Latifa, par le 10/08/2019.

Si ici, mon choix s'est porté sur le vêtement de la femme, cela ne veut absolument pas dire que l'homme était en dehors de ce circuit qu'il a créé lui-même, au contraire, l'homme qui vaquait souvent dehors, était tout le temps exposé et confronté à de grandes manifestations engendré par son style vestimentaire. Ainsi, les élites s'habillaient différemment des communs des mortels, les campagnards portaient des vêtements différents de ceux des citadins, ainsi que les corps de métiers, etc.

Cette classification montrée via l'habit n'a pas beaucoup changé au fond, elle a seulement pris d'autres aspects tout en essayant de démocratiser l'aspect extérieur des sociétés.

III- La femme marocaine et le confinement

Le confinement est certes une excellente mesure qui a pour but de protéger les personnes de la propagation de l'épidémie

Mais si parmi les conséquences sociales engendrées par la pandémie et par les mesures de lutte contre la propagation du virus, Ce confinement a montré que les femmes et les filles, partout dans le monde, assurent un travail colossal.

III-A- le confinement causé par la pandémie

Les femmes plus attachées à leurs familles se sentent plus responsables en prenant soin de personnes âgées, des malades ou membres de la famille en situation d'handicap.

En outre, la femme peut avoir des responsabilités supplémentaires, comme l'enseignement à distance et la garde des enfants ; s'ajoute à cela les tâches ménagères, la cuisine et enfin, assurer son travail, si elle a une activité professionnelle par le télétravail ou par des déplacements dehors qui, souvent, la mettent mal à l'aise au cours de cette pandémie causé par cet ennemi invisible et ravageur !

Cela implique qu'elle doit porter des vêtements pratiques, qui lui facilitent la vie et l'aide à accomplir ses différentes tâches sans avoir à trop souffrir dans son corps.

Le confinement venu par surprise, a d'abord semé un affolement général, puis, est venu l'apaisement et la résignation !

(Ayant été dès la première semaine du confinement, dans un groupe de soutien psychologique, j'ai reçu en une seule journée 278 messages en majorité de la part de femmes affolées par ce nouvel arrivé non bienvenu et destructeur qu'est la covid 19)

D'abord affolée, la marocaine a repris petit à petit conscience de sa situation de responsable au sein de sa famille, alors les choses ont commencé à prendre un autre tournant.

III-B- l'habit de la marocaine pendant le confinement

La marocaine, intelligente et débrouillarde, s'est vite ressaisie car elle s'est vue obligée de s'autogérer et prendre les choses en mains pour son propre bien-être et celui de sa famille pendant cette crise qui d'un seul coup l'éloigne de sa famille, ses amies et son monde où elle évoluait sans trop penser à un sombre lendemain !

Pensant d'abord à nourrir les siens, peu de femmes ont pensé à leurs vêtements pendant les acquisitions qu'elles ont faites au début de la pandémie !

Se voyant obligée de porter ce qu'elle a déjà dans sa garde-robe vue que tous les commerces ont fermée, et puisqu'elle doit gérer son foyer et en même temps sauvegarder un optimum d'élégance, elle s'est impliquée de porter ce dont elle dispose déjà comme vêtements pratiques, qui lui facilitent la vie puisqu'une nouvelle vie commence pour elle : une vie de combattante contre un ennemi invisible et destructeur qu'elle doit éloigner d'elle et des siens.

Puisant dans son placard, ou plutôt dans sa garde – robe, chaque marocaine a pu trouver la solution idéale pour vivre ce confinement.

Sans vraiment avoir trop de choix, des vêtements se sont vus prendre une place qui ne leur était pas accordée avant :

D'après un sondage d'opinion que j'ai mené autour de moi, il s'est avéré que la première place a été occupée par

1/ Le pyjama

Composé en général d'un pantalon (ou short) et d'une tunique de longueur variable selon le désir de chacune a occupé pendant ce confinement une place de choix !

De différentes textures qui vont de la soie pure au coton en passant par toutes les nouvelles compositions textiles et toutes les coupes, est devenu l'habit de tous les jours de plusieurs d'entre elles. Porté avec élégance, il joue son rôle de protection, de pudeur et même parfois d'exhibition !

2/ Le vêtement de sport

Cet habit a occupé la seconde place dans le quotidien de marocaine confinée !

Il est devenu son « ami », puisqu'elle passe sa journée entre les diverses activités qui lui demandent une souplesse et une certaine agilité.

Seulement, quand elle a un moment de libre, elle pratique dans son salon, ou un coin voué à son propre usage, son sport de choix pour rester souple et éviter de déprimer loin de ses activités habituelles !

3/ L'habit européen

En troisième lieu vient se placer l'habit européen :

Seules celles qui ne peuvent changer leurs habitudes, se changent chaque jour comme pour sortir et essaient de garder un rythme presque normal pour maintenir leur moral bien haut et ainsi ne dépriment pas à cause du changement brusque opéré par la pandémie !

Quant à celles obligées de sortir pour travailler, elles n'ont rien changé de leur vestimentaire sauf que le masque, jusqu'ici accessoire sans importance et destiné aux jeux et aux amusements (soirées masquées dans certains milieux ou porté par les praticiens en salle d'opération au sein des établissements sanitaires), est devenu un élément d'une extrême importance car il constitue l'aspect protecteur dont on a parlé avant.

Il est venu s'imposer à chacune et chacun dès qu'on pense s'approcher de quelqu'un d'autre à moins d'un mètre de distance.

Nous nous pouvons parler de la marocaine sans parler du caftan !

4/Le caftan,

En effet, ce vêtement a gardé sa place de choix dans la panoplie des vêtements de la marocaine.

Un moment de détente, et la voilà portant un beau caftan et des babouches assorties !

Mettre son habit traditionnel à la maison est sa manière de revivre intérieurement un moment de quiétude recherchée par ces temps de tension causés par le confinement et la pandémie causée par la covid19, l'habit traditionnel, en plus de son empreinte nationale et identitaire, permet à la marocaine un rappel des moments heureux et des réunions familiales qui lui manquent durant le confinement !

Si, la marocaine vivant en famille ne peut se permettre beaucoup de fantaisie chez elle qu'elle que soient ses conditions socio-économiques, elle se voit obligée de s'adapter à sa nouvelle vie et faire son possible pour que son habit traduise sa féminité tout en protégeant son corps et lui permettre de garder son statut de femme, de mère et de chef de famille aux côtés de son époux dans un total respect familial.

5/ la djellaba

Enfin, n'oublions pas La djellaba, adopté par la marocaine au milieu du XIXème siècle, il n'a pas fini de se transformer jusqu'à devenir pour la femme marocaine un habit passe-partout.

Confortable et esthétique pouvant servir, désormais, à l'extérieur comme à l'intérieur pour les circonstances joyeuses ou tristes. La marocaine n'hésite pas à le porter en ajoutant un foulard autour du cou ou sur la tête ou encore un accessoire pour le rendre habit de circonstance et l'enrichir selon son milieu social et son style !

CONCLUSION

En conséquence, nous pouvons dire que la marocaine quelle que soit la région qu'elle habite dans notre vaste pays, quelque que soit son appartenance sociale, sa confession ou autre distinction,

Elle devenue la combattante que l'Histoire a connue et a pris sur elle de dépasser ce cap comme ses ancêtres l'ont déjà fait.

Alors, confinée, elle a réalisé des exploits et a su gérer ce moment crucial avec beaucoup de savoir-faire et de patience.

Le vêtement qu'elle a adopté chez –elle est son expression d'adaptation au confinement imposé pour des raisons suprêmes et aussi un refuge pour son corps et son âme qu'elle essaie de protéger et de ménager.

Fabriqué selon différentes conceptions, le vêtement de la marocaine confinée, a été adapté à ses besoins.

Pendant ce confinement causé par la pandémie du covid19, la marocaine a montré son ingéniosité en faisant épouser à son habit différentes fonctions actuellement imposées par l'état des choses.

La marocaine, quelle que soit son rang social, son niveau de culture et son niveau économique, cherche à rester élégante et agile pour son propre bien –être et pour vivre parmi les membres de sa famille en se déplaçant avec beaucoup d'aisance, de dignité et de respect de soi.

Désormais, portera-t-elle aussi le masque protecteur et l'adoptera-t-elle pour sa protection et le mariera-t-elle avec ses habits de chaque jour jusqu'à la fin de la pandémie et l'éradication du covid19 ?

Déjà les prémices de la mode dans ce domaine commencent à prendre forme et qui a pris au fil des jours des formes nouvelles et des couleurs adaptées aux critères de la mode et aux besoins de chacune : j'ai vu des masque brodés, sertis et mêmes dorés pour les mariées, de véritables bijoux !

En attendant la fin de la pandémie, le monde du vêtement aurait pris d'autres tournants inattendus !

Références

- Babas, Latifa et Benargane, yassine, Djellabaset n'gab ou jupes et shorts...que portaient les Marocaines autrefois ? Yabiladi, le 10/08/2018 à 12h
- Bailleux, N. et Remaury, B., Modes et vêtements, Paris : Gallimard, coll. « Découvertes Gallimard / Culture et société » (no 239), 1995.
- Baudrillard, Jean, Le système des objets, Paris, édit. Gallimard, 1968
- Barthes, Roland, Système de la mode, Paris : Le Seuil, 1967.
- Boutin-Arnaud, M.N. et Tasmadjian, S., Le Vêtement, Paris: Nathan, 1997.
- Davallon, Jean, La collection de l'objet contemporain au sein de l'écomusée et du musée de société, Avignon, le 9 janvier 2012
- Descamps, M.A. Psychosociologie de la mode. Paris : PUF, 1979.
- Florence Gherchanoc et Valérie Huet éd., Vêtements antiques. S'habiller, se déshabiller dans les mondes anciens, actes du colloque international des 26 et 27 novembre 2009, Paris, Errance, 2012, 288 p., ill.
- Godart, F., Sociologie de la mode, Paris : La Découverte, 2010.
- Kaufmann, Vincent, Histoire de la notion de mobilité, Lausanne, le 18 mars 2021
- Kucsinschi, Linca, Quand l'objet archéologique est sujet historique », Lyon France, appel à contribution, Calanca, 15 juillet 2024
- Monneyron, F., La Frivolité essentielle. Du vêtement et de la mode, Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
- Mrabi, Mohamed Ali, Costume Marocain : un produit indémodable, un raffinement millénaire, L'économiste, édition n° 3606, le 30/08/2011
- Robert, Paul, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (futur Grand Robert) qui en comptait six. Première édition, Paris, 1967.

- Ricard, Prosper, page 310, Pour comprendre l'Art musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne, édition Hachette, 1924
- Pomian, Krzysztof, Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris-Venise, XVIe – XXVIIIe siècle, édit. Gallimard, Paris, 1987
- Poulot, Dominique, « Bilan et perspectives pour une Histoire culturelle des Musées », Persée, Paris, 2009
- Vaugien, Jean, (photo de l'article), extraite de l'article, Evolution d'une tribu berbère du Maroc central, les Ait ourra, Janvier 1951, page 15.

RRSHC

مجلة البحث في العلوم الإنسانية والمعرفية

†0048† † 80X88 8Σ †C0001Σ† †Σ†X801Σ† 8 †U0001Σ†

Revue de Recherche en Sciences Humaines et Cognitives

مجلة علمية دولية محكمة تصدر بشكل شهري



العدد 1 (الجزء 2) - المجلد 2 - السنة 2 - يناير 2025
جميع حقوق النشر محفوظة للناسر وللمجلة

البريد الإلكتروني

contact@crshc.com

رقم الصحافة

07/2024

الترقيم الدولي
(ورقي)

3009-5581

الترقيم الدولي
(رقمي)

3085-4857

الإيداع القانوني

2024PE0032